



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire A.P.E.L. - Ecole Sainte Marie Mardi 27 Septembre 2022 – 19h30

La séance est ouverte à 19h32

Liste de présence remplie : 36 présents + Monsieur Sébastien DAVID, Directeur de l'école

Marie-Hélène DESPRES se propose présidente de séance

Karine BRITTMANN se propose secrétaire de séance

### Ordre du jour :

De nouveaux statuts sont proposés par l'APEL Nationale et ils sont soumis au vote pour adoption pour être nos statuts.

#### 1) Présentation des nouveaux statuts

Les anciens et nouveaux statuts sont consultables sur notre site. La principale modification nous permettra de tenir nos CA et nos AG en visio s'il y en avait besoin.

#### 2) Vote de l'adoption des nouveaux statuts

L'association compte 262 membres adhérents pour l'année 2021/2022

Le nombre minimum de membres présents pour qu'une assemblée puisse valablement délibérer est le quorum établi à  $\frac{1}{4}$  des adhérents soit 66 personnes.

Le quorum n'est pas atteint, l'assemblée sera donc convoquée à nouveau 15 jours plus tard. La présence du CA suffira.

Fin de l'assemblée générale à 19h38.

Marie-Hélène DESPRES

présidente

Karine BRITTMANN

secrétaire